

## ORGANISATION DE LA RENTREE 2024-2025

### VENDREDI 30 AOÛT 2024

- **A partir de 08h00** : Rentrée des personnels du collège Blaise Pascal de Massy
- **A partir de 18h00** : Réunion de rentrée pour les parents d'élèves du niveau 6<sup>ème</sup> en salle polyvalente du collège.

### LUNDI 02 SEPTEMBRE 2024

#### Rentrée scolaire pour les élèves des niveaux sixième et cinquième / AG de rentrée pour les parents d'élèves du niveau 5<sup>ème</sup>

- **09h00 à 12h10** :

Les nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> seront accueillis dans un premier temps, en salle polyvalente Franck Evrard, pour une présentation du collège et de ses grandes règles de fonctionnement. Les élèves seront ensuite pris en charge par leur professeur principal ou un membre de l'équipe pédagogique après lecture de la liste d'appel.

- **12h10 à 13h30** :

La restauration scolaire sera ouverte en ce jour de rentrée pour tous les élèves de 6<sup>ème</sup> demi-pensionnaires. La présence des élèves inscrits à la demi-pension est obligatoire. Cette première journée sera l'occasion donnée aux membres du service de vie scolaire de leur transmettre les principaux points du règlement de la restauration scolaire.

- **13h40 à 16h30** :

Rentrée scolaire des élèves du niveau 5<sup>ème</sup>.

- **A partir de 18h00** :

Réunion de rentrée pour les parents d'élèves du niveau 5<sup>ème</sup> en salle polyvalente du collège.

### MARDI 03 SEPTEMBRE 2024

#### Rentrée scolaire pour les élèves des niveaux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> / AG de rentrée pour les parents d'élèves du niveau 4<sup>ème</sup>

- **08h00 à 11h10** :

Rentrée scolaire des élèves du niveau 4<sup>ème</sup>.

- **09h00 à 12h10** :

Rentrée scolaire des élèves du niveau 3<sup>ème</sup>.

- **A partir de 18h00** :

Réunion de rentrée pour les parents d'élèves du niveau 4<sup>ème</sup> en salle polyvalente du collège.

## MERCREDI 04 SEPTEMBRE 2024

- **A partir de 07h45** : Ouverture des entrées de l'établissement aux élèves.
- **A partir de 08h00** : Début des cours pour tous les niveaux en fonction des emplois du temps provisoires.

## JEUDI 05 SEPTEMBRE 2024

▪ Le service de demi-pension sera accessible à tous les élèves inscrits à compter du jeudi 05 septembre 2024 (Conditions d'inscription : Document d'inscription à la restauration rempli et rendu au collège).

▪ **A partir de 18h00** :

Réunion de rentrée pour les parents d'élèves du niveau 3<sup>ème</sup> en salle polyvalente du collège.

## MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 / JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024

**Réunions de rentrée parents/professeurs** : Les professeurs y présenteront le programme et l'organisation du travail pour chaque discipline.

▪ **Mardi 17 septembre 2024 à partir de 18h00**

Classes des niveaux 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> : Rencontre avec l'équipe pédagogique de chaque classe.

▪ **Jeudi 19 septembre 2024 à partir de 18h00**

Classes des niveaux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : Rencontre avec l'équipe pédagogique de chaque classe.

## LES ESSENTIELS

- ▶ Les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> n'auront pas cours le mardi 03 septembre 2024.
- ▶ Le service de demi-pension ne sera pas assuré le mardi 03 septembre 2024.
- ▶ Lors des réunions de rentrée scolaires mises en place pour les familles, des informations et des documents très importants seront transmis. La présence d'un représentant légal est obligatoire.
- Vendredi 30 août 2024 à partir de 18h00 : parents du niveau 6<sup>ème</sup> ;
- Lundi 02 septembre 2024 à partir de 18h00 : parents du niveau 5<sup>ème</sup> ;
- Mardi 03 septembre 2024 à partir de 18h00 : parents du niveau 4<sup>ème</sup> ;
- Jeudi 05 septembre 2024 à partir de 18h00 : parents du niveau 3<sup>ème</sup>.
- ▶ **Le jour de la rentrée** :
  - Les élèves devront venir avec leur « cartable » (sac à dos et non sac à main ou cabas).
  - Ils devront disposer d'une trousse complète, de leur agenda, d'un cahier de brouillon et de quelques feuilles de classeur rangées dans une pochette cartonnée.
- ▶ **L'emploi du temps** : il sera provisoire pour les quatre semaines du mois de septembre. Les parents sont invités à ne pas prévoir d'activités extra- scolaires avant 17h50.